



## Association Les Plus Beaux Jardins de France

### Charte des membres de l'association

#### L'association s'engage envers ses membres à :

Mettre en œuvre une politique de diffusion et de communication dans l'optique d'accroître la notoriété de ses jardins membres en :

- menant des actions auprès de la Presse en son nom ;
- relayant l'actualité des jardins membres sur son site Internet incluant des mentions des membres ainsi que des liens vers les pages ad hoc des sites Internet ;
- rédigeant des contenus de fond incluant des mentions des membres ainsi que des liens vers les pages ad hoc des sites Internet ;
- likant, partageant les posts jardin des membres sur les divers réseaux sociaux ;
- publiant des posts originaux et en organisant des jeux-concours pour mettre en avant un membre ou un événement sur les réseaux sociaux ;
- développant des actions de partenariat soit à visée promotionnelle, soit pour soutenir des projets spécifiques ;
- développant des actions de médiation culturelle ou événementielles ;
- constituant une communauté autour de ses membres notamment par le biais d'une adhésion à l'association pour les particuliers.

#### Les membres s'engagent auprès de l'association à :

- être à jour de cotisation ;
- soutenir la vie du réseau en :
  - assistant aux réunions ;
  - répondant aux mails ;
  - participant aux événements ou aux opérations organisés par l'association en accord avec ses membres
  - en relayant les actions digitales de l'association en likant ou en partageant a minima 4 posts de l'association afin de lui permettre d'accroître sa propre notoriété de manière à développer un cercle vertueux ;



- en indiquant son appartenance à l'association par le biais d'un affichage *in situ*, en relayant l'offre d'adhésion, en intégrant le #lesplusbeauxjardinsdefrance ou la mention @lesplusbeauxjardinsdefrance dans ses posts ;
- en indiquant au(x) gestionnaires de l'association les contacts opérationnels selon les sujets ;
- en permettant aux particuliers adhérant à l'association de bénéficier d'un tarif privilégié pour visiter les jardins, chacun selon sa politique tarifaire et ses possibilités.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Signature du président de l'association

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Signature du représentant du Jardin Membre  
précédée de la mention « lue et  
approuvée »